



LE MERCREDI 15 MARS 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 15 mars 2017, à 18 h 40, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Cécile Gauthier
Sylvain Tremblay

Martine Caron
Dany Ouellet

Absences

Anne-Marie Arcand
Andreann Thibert

Marc-Olivier Bisson

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines
Jérémie Lanthier, conseiller en gestion de personnel, Service des ressources humaines

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 26-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 27-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 41.

La directrice du Service des ressources humaines présente le dossier de l'employé concerné.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 28-CE (2016-2017)

Il est proposé par madame la commissaire Martine Caron;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 19 h 17.

* Des informations nominatives ont été retranchées afin de protéger des renseignements personnels.



DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION

RÉSOLUTION 29-CE (2016-2017)

Attendu qu'en vertu de l'alinéa 2.24 de l'article 7.3 du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.R 47 2015)*, la responsabilité de procéder à la suspension du personnel syndiqué, pour une période supérieure à cinq (5) jours, revient au comité exécutif;

Attendu la présentation du dossier effectuée par la directrice des ressources humaines;

Attendu que la direction des ressources humaines a offert à l'enseignant dont le numéro matricule est le [REDACTED]*, et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO), la possibilité de faire des représentations auprès des membres du comité exécutif, une offre à laquelle ceux-ci n'ont pas donné suite;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Attendu l'analyse faite par les membres du comité exécutif;

Après mûres délibérations;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE l'enseignant dont le matricule est le [REDACTED]* soit suspendu de ses fonctions, sans salaire, pour une période de dix (10) jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 30-CE (2016-2017)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 mars 2017, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 19 h 19.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

* Des informations nominatives ont été retranchées afin de protéger des renseignements personnels.